



L'ESIROI lance un Appel à Manifestation d'Intérêt sur la deuxième édition des « Défis ESIROI »

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Défis ESIROI », 2^{ème} édition

L'Ecole d'ingénieurs ESIROI lance un appel à manifestation d'intérêt à destination des entreprises souhaitant participer à la seconde édition des Défis ESIROI.

Les « Défis ESIROI », qu'est ce que c'est ?

Il s'agit d'un concours interne à l'ESIROI qui recoupe toutes les problématiques auxquelles les ingénieurs sont confrontés. Les étudiants, en 2^{ème} année de cycle ingénieur Agroalimentaire et Bâtiment et Energie, organisés en groupes, se confrontent pendant une année (Fin Aout à Début Avril) sur un sujet donné.

Ce concours vise à faire émerger des innovations réalistes, valorisantes pour le territoire, sur la base d'enjeux concrets et revisités chaque année. Le challenge est d'inventer les solutions de demain adaptées au milieu tropical et contribuer ainsi au dynamisme régional.

En savoir plus : <http://esiroi.univ-reunion.fr/actualites/la-premiere-edition-des-defis-esiroi-remportee-par-fruiticar/>

Pourquoi un Appel à Manifestation d'Intérêt ?

« Les Défis ESIROI », ce n'est pas seulement un concours pour les étudiants, c'est aussi une possibilité pour les structures professionnelles d'aller vers la concrétisation d'un projet à travers différents axes :

- Déterminer la faisabilité technique du projet
- Proposer différentes solutions à la problématique donnée
- Evaluer la faisabilité financière du projet.

Les entreprises bénéficient ainsi des forces vives de plusieurs groupes d'élèves-ingénieurs au service de leur projet.

Cet AMI a donc pour objectif de recueillir auprès de professionnels des problématiques pouvant correspondre au cahier des charges de cette deuxième édition des Défis.

Quel champ d'application ?

Les projets ou pistes de projet doivent répondre à certains critères :

- Ils doivent se dérouler principalement à La Réunion
- Ils doivent associer les champs d'activité de l'agroalimentaire et du bâtiment et énergie

- Ils doivent intégrer une dimension d'éco-conception et de développement durable, mais ne concernent pas l'innovation produit
- Ils nécessitent que l'entreprise consente à fournir aux étudiants des informations sur leurs produits, procédés et organisation de production.

Qui peut répondre ?

Peut répondre à l'AMI toute structure professionnelle ayant une idée de projet en rapport avec le champ d'application explicité ci-dessus.

Notre engagement : réactivité et confidentialité

Toute proposition sera étudiée et rapidement orientée.

Votre idée reste votre propriété, nous nous engageons à la respecter.

Comment répondre ?

Pour répondre à cet AMI, merci de contacter :

Florence Peiffer

Ingénieur Projet

0262971088

0692416335

Florence.peiffer@qualitropic.fr

Fatema Abassbhay

Ingénieur agroalimentaire

0262483362

0692043813

Fatema.abassbhay@univ-reunion.fr